

RENOVATEUR PLASTIQUE SANS SILICONE

DESRIPTIF

Nettoie et laisse les surfaces brillantes.

Elimine les mauvaises odeurs et parfume agréablement d'une odeur orange, menthe, vanille... les endroits traités.

Ne laisse pas de trace ni de gras.

Idéal pour les plastiques, skaï, cuirs, caoutchoucs, bois vernis, bois ciré, mélaminé, etc....

UTILISATION

USAGES MENAGERS / BUREAUX

Fait briller et protège meubles, surfaces plastiques, boiseries, bureaux mélaminés, ...

Permet de protéger contre l'humidité les outils de jardin, tondeuses, moteurs...

Permet de lubrifier sans tacher les appareils ménagers tels que machines à coudre, glissières, charnières, tiroirs, serrures, armes de chasse...

Imperméabilise les tissus et toiles.

USAGES AUTOMOBILES

Fait briller et protège les tableaux de bord, pneus, pare chocs...

Permet de protéger contre l'humidité les démarreurs, batteries...

Permet de lubrifier sans tacher charnières, joints de portières, serrures...

MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi. Tenir l'aérosol verticalement. Diriger le diffuseur en direction des pièces à traiter, préalablement nettoyées. Pulvériser de 15 à 30 cm suivant les usages, régulièrement et sans excès. Eventuellement enlever l'excès en passant rapidement sans frotter un chiffon non pelucheux (le fait de frotter ou d'appuyer le passage du chiffon enlèverait le bénéfice du produit et notamment sa brillance).

Conservation/ Conditions de stockage : 2 ans à compter de la date de fabrication pour les aérosols non utilisés. A conserver à température ambiante entre 10 et 25°C.

GARANTIE : Les informations sont données de bonne foi dans l'état actuel de nos connaissances, sur la base d'essais techniques. La manipulation, la résistance des supports et la mise en œuvre de nos produits échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Cette fiche ne constitue aucunement une garantie ni un engagement de notre part. Notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de dommages ou dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai de dix-huit mois après sa livraison, sauf indication de temps contraire et écrite (notamment date de péremption inscrite sur le produit).



PRÉCAUTIONS

Voir la fiche de données de sécurité

L'étiquetage peut varier suivant les formulations et les réglementations, consultez-nous. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.